



## **CURRICULUM VITAE**

**M. CHARLES DAN  
SOUS-DIRECTEUR GENERAL  
DIRECTEUR REGIONAL POUR L'AFRIQUE  
BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT)**

Charles Dan est Sous-Directeur général et Directeur régional pour l'Afrique du Bureau International du Travail (BIT), ainsi que Représentant spécial du BIT auprès de la Commission de l'Union Africaine (CUA) et de la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA), depuis le 1er juillet 2008.

### **Une personne d'initiatives et de réalisations**

A la tête du Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique, M. Dan a démontré un solide leadership et une exceptionnelle capacité à associer le monde de la pensée et le monde de l'action, au service de la construction de sociétés productives, justes et redistributives.

Il a innové en conviant la première Réunion des membres tripartites africains du Conseil d'administration du BIT tenue en Afrique, pour mettre en œuvre ensemble la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (Addis-Abeba, Ethiopie, octobre 2008).

Il a joué un rôle clé dans le développement de la « Feuille de Route Panafricaine pour la mise en œuvre du Pacte Mondial pour l'Emploi », adoptée lors du 1<sup>er</sup> Colloque Africain sur le Travail Décent (Ouagadougou, Burkina Faso, décembre 2009) et conçue pour aider l'Afrique à faire face aux conséquences de la crise économique et financière mondiale.

Charles Dan a travaillé en étroite concertation avec les mandants tripartites de l'OIT pour faire avancer la réalisation de l'Agenda pour le Travail Décent en Afrique (2007-2015) : 31 Programmes Pays pour la promotion du Travail Décent (PPTD) sont opérationnels et 22 autres sont en cours de négociation ou de renouvellement. Il a également introduit un changement majeur en promouvant leur adoption au niveau politique en Conseil des Ministres, après leur approbation tripartite, pour assurer une appropriation nationale, ainsi qu'un engagement et une exécution durables.

M. Dan a mis l'accent sur le renforcement des capacités des administrations du travail et des inspections du travail, y compris par l'accroissement de la coopération du BIT avec les Centres régionaux d'administration du travail (CRADAT, ARLAC, ACLAE).

Il a accordé une attention prioritaire à la promotion du tripartisme et du dialogue social aux niveaux national, sous-régional et continental, notamment à travers la consolidation des organisations d'employeurs et de travailleurs. M. Dan a ainsi accompagné de nombreuses activités stratégiques menées par la Confédération Syndicale Internationale - Afrique (CSI-Afrique), l'Organisation de l'Unité Syndicale Africaine (OUSA) et la Confédération Panafricaine des Employeurs (CPE/Business Africa).

M. Dan a orienté son action sur l'autonomisation économique et sociale des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes, en suscitant la formulation tripartite et en soutenant l'application de la « Plate-forme d'action pour le développement de l'entrepreneuriat féminin en Afrique » (Le Caire, Egypte, avril 2009).

Il a fortement œuvré à l'élaboration et l'opérationnalisation de la « Déclaration tripartite de Yaoundé sur la mise en œuvre du socle de protection sociale », adoptée lors du 2<sup>ème</sup> Colloque Africain sur le Travail Décent (Yaoundé, Cameroun, octobre 2010).

Il a apporté une contribution majeure au lancement du « Programme Commission de l'Union Africaine / Autorité Intergouvernementale pour le Développement / BIT sur l'emploi pour la paix, la stabilité et le développement dans la Corne de l'Afrique », dont l'exécution a débuté en avril 2011.

M. Dan a activement participé au lancement de « L'Initiative Conjointe Commission de l'Union Africaine / Banque Africaine de Développement / Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies / BIT sur la création d'emplois pour les jeunes en Afrique », présentée à l'occasion de la 12<sup>ème</sup> Réunion régionale africaine de l'OIT (Johannesburg, Afrique du Sud, octobre 2011).

Suite au « printemps arabe », il a suivi de près l'élaboration et la mise en œuvre des Feuilles de Route en vue de la Reprise et du Travail Décent pour l'Egypte et la Tunisie.

M. Dan a effectivement promu le concept de « l'économie sociale » comme trait d'union entre les domaines productifs et sociaux, entre les économies formelle et informelle, ainsi qu'entre les individus et la société. Il a joué un rôle important dans la création de l'Académie sur l'Economie Sociale et Solidaire avec le Centre de formation de l'OIT et a

lancé ses deux premières éditions internationales (Turin, Italie, octobre 2010 et Montréal, Canada, octobre 2011).

### **Une longue expérience internationale**

La longue expérience internationale de Charles Dan a débuté à l'Organisation Internationale des Employeurs (OIE) à Genève, où il a été Assistant du Secrétaire Général, puis Secrétaire Exécutif Adjoint et Secrétaire Exécutif, entre 1987 et 1994.

M. Dan a rejoint le système des Nations Unies en 1994 sur le terrain en tant que Spécialiste pour les activités des employeurs au sein de l'Equipe multidisciplinaire de l'OIT pour l'Afrique du Nord et de l'Ouest, basée à Dakar. En 1997, il a été promu Responsable pour l'Afrique au sein du Bureau de l'OIT pour les activités des employeurs (ACT/EMP) à Genève.

De 1999 à 2008, M. Dan a été Membre et Conseiller principal au Cabinet du Directeur général du BIT.

Durant cette période, il a été nommé Directeur de l'Equipe préparatoire du BIT pour le Sommet Extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine sur l'emploi et la réduction de la pauvreté (Ouagadougou, Burkina Faso, septembre 2004). À cette occasion, il a personnellement coordonné les travaux d'élaboration du document unique de travail des Nations Unies préparé conjointement par le BIT avec les institutions suivantes: FAO, FIDA, OIM, UIT, ONUSIDA, PNUD, CEA, ONUDI, UNIFEM, UN/OHRLLS, UN/OSAA, PAM, OMS, FMI et Banque mondiale. Dans ce cadre, il a aussi apporté une contribution déterminante à la conception et à la tenue du 1<sup>er</sup> Forum Africain des Partenaires Sociaux regroupant les organisations d'employeurs et de travailleurs.

M. Dan a également été Conseiller à l'organisation du Forum international de l'OIT sur le Travail Décent au Service d'une Mondialisation Equitable (Lisbonne, 31 octobre-2 novembre 2007), accueilli par le Gouvernement du Portugal, pendant sa présidence de l'Union Européenne avec l'appui de la Commission Européenne.

### **Profil personnel**

Né le 4 novembre 1960, Charles Dan est de nationalité Béninoise.

Il est bilingue français-anglais. Il apprend l'espagnol.

Charles Dan a obtenu son Baccalauréat à Paris, France, en 1979.

Il a fait ses études supérieures à l'Université de Paris II - Assas où il a obtenu un Diplôme d'Etudes Universitaires Générales en Droit (1981), une Licence en Droit (1982), et une Maîtrise en Droit Public (1983).

Il a poursuivi des études de troisième cycle à l'Université de Paris I Panthéon - La Sorbonne où il a obtenu un Diplôme d'Etudes Approfondies en Droit Public (1986).

Charles Dan est également Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences-Po Paris, Section Service Public, 1984).